

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 20 mars 2024

Label « Égalité Filles-Garçons »

2 établissements obtiennent le niveau 3

Le label "Égalité filles-garçons", lancé en mars 2023, s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à promouvoir la culture du respect et de l'égalité entre les filles et les garçons au sein de l'éducation. Fondé sur des principes de lutte contre les représentations stéréotypées, l'accompagnement des parcours de réussite pour tous, ainsi que la promotion de choix d'orientation favorisant la mixité, ce label vise également à valoriser et encourager les actions de lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.

Le label propose trois niveaux de déclinaison de cette démarche, reconnaissant ainsi l'engagement des établissements dans cette cause essentielle. Les niveaux 1 et 2 de labellisation relèvent de l'académie, tandis que le niveau 3 atteste d'une expertise nationale :

- le niveau 1 reconnaît un engagement de l'établissement scolaire ;
- le niveau 2 marque l'approfondissement de la démarche ;
- le niveau 3 atteste d'une expertise partagée par l'ensemble de la communauté éducative.

Le label prend en compte tous les aspects d'une politique globale de l'égalité entre les filles et les garçons et définit cinq leviers d'action :

- le pilotage de l'établissement ;
- la formation des personnels ;
- la politique éducative et la vie scolaire ;
- la pédagogie mixte et égalitaire ;
- les partenariats et le rayonnement.

Contact presse

**Rectorat de l'académie de Lille
Service communication**

Cette année, le comité national de sélection* a retenu deux établissements pour l'obtention du niveau 3 du label "Égalité filles-garçons" : le collège Martin Luther King à Calais et le collège Victor Hugo à Auby.

Collège Martin Luther King à Calais

Depuis 2019, le collège Martin-Luther-King a renforcé son engagement envers l'égalité filles/garçons. Une référente a été nommée, et le principal adjoint est chargé de cette mission. Les statistiques de réussite sont maintenant analysées par genre, et le nouveau projet d'établissement prendra en compte cette question. Le CESCE travaille sur l'axe de l'excellence inclusive et du bien-être, intégrant des actions dans le Parcours citoyen et d'éducation à la santé. Le Parcours avenir inclut également l'égalité filles/garçons, avec des rencontres professionnelles et une sensibilisation à la mixité. Les activités artistiques et culturelles du collège visent un équilibre des genres dans leur recrutement. Le CVC va aborder les relations filles/garçons, en mettant l'accent sur les temps de récréation. Le collège collabore avec divers partenaires pour mener des actions en faveur des élèves, par exemple, des professionnelles interviennent régulièrement lors des "Jeudis de l'entreprise". Enfin, l'établissement valorise son implication en organisant des événements comme le spectacle « MLK fait son show ».

Collège Victor Hugo d'Auby

La démarche pour l'égalité a débuté en 2019 par des actions dans les enseignements et des ateliers "sciensations". En 2021/2022, le CVC a proposé des aménagements et un conseil d'enseignement sur l'égalité a eu lieu. Une référente Égalité a été nommée pour l'année suivante, avec des actions de sensibilisation. L'établissement a obtenu le label de niveau 2 en 2023 et le projet a été pérennisé avec un pacte projet. Des actions sont prévues en collaboration avec le CVC et l'équipe médico-sociale, notamment des ateliers, des semaines thématiques, et des initiatives contre les insultes sexistes. Les informations sont partagées via le site du collège et avec les élèves et familles.

Cette démarche de labellisation a vocation à donner une meilleure visibilité et une plus grande cohérence aux actions menées dans le cadre de cette politique éducative.

A ce jour, 31 établissements sont titulaires d'un label académique de niveau 1, 11 ont le label académique de niveau 2 et 2 ont le label national de niveau 3.

D'ici 2027, tous les établissements sont appelés à s'engager dans cette démarche, conformément au plan interministériel.

**Le comité national de sélection, chargé de cette évaluation, est composé de membres issus de la DGESCO, de la DNE, de la DGRH, ainsi que d'un référent académique à l'égalité filles-garçons, et pour le ministère de la Santé, de la DGCS.*

Pour toute demande d'information supplémentaire ou de reportage, n'hésitez pas à nous contacter.